

PARTICIPEZ A LA 5^E EDITION DES JOURNEES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME 2018



Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) sont un **rendez-vous annuel** pour donner une information claire sur l'illettrisme et faire connaître les solutions locales. Elles ont été initiées par l'ANLCI et ses partenaires dès 2014 après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013.

Depuis, **chaque année autour du 8 septembre**, de nombreuses manifestations locales sont organisées dans toute la France en métropole et outremer par ceux qui se mobilisent au quotidien pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Ces événements sont rassemblés sous une **bannière commune** grâce au label « **Agir ensemble contre l'illettrisme** » attribué par l'ANLCI.



A l'occasion de la **cinquième édition des JNAI**, l'ANLCI a souhaité donner à ce rendez-vous incontournable une visibilité renouvelée.

Pour ce faire, elle a développé de **nouveaux outils** et notamment un site internet dédié. Sur celui-ci, vous pourrez facilement **consulter la programmation des JNAI sur tous les territoires** grâce au service de géolocalisation.

Vous aussi, organisez une opération et déposez vos demandes de labellisation en ligne sur :

www.illettrisme-journees.fr

Autres nouveautés 2018, **les rencontres de mobilisation**. Elles ont lieu dans chaque région entre mars et mai 2018 et ont pour but de faciliter les échanges et les partenariats entre tous les acteurs d'un même territoire qu'il s'agisse d'associations, de collectivités territoriales, de fondations, d'entreprises, etc.

🔗 Pour connaître la date de la rencontre la plus proche de chez vous, consultez dès à présent l'onglet **PROGRAMME** du site dédié et/ou rendez-vous dans la rubrique « Agenda » de la présente e-lci.



Rencontre de mobilisation à Orléans – Centre Val de Loire

Egalement, et pour faciliter le partage de l'information auprès de vos réseaux, un **kit de mobilisation** consacré aux JNAI 2018 a été constitué et mis à disposition en ligne. Vous y trouverez des modèles de publications pour les réseaux sociaux, différents visuels et outils ainsi qu'un clip d'appel à la mobilisation réalisé à l'occasion de ce cinquième anniversaire.

🔗 [Kit de mobilisation JNAI 2018](#)

🔗 [Mode d'emploi 2018](#)

ALINE LE GULUCHE TEMOIGNE : ON PEUT REAPPRENDRE A TOUT AGE

C'est à l'occasion des travaux du Forum Permanent des Pratiques (FPP) que l'ANLCI a rencontré Aline Le Guluche en 2016. Elle avait alors témoigné de son parcours, face caméra, dans le clip réalisé pour les Journées du Numérique de septembre 2016.



Pour que le numérique profite à tous - ANLCI

Voir ou revoir le clip [« Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! »](#)

Depuis, Aline a accepté de poser pour la campagne de sensibilisation 2017 aux côtés de Stéphanie About, conseillère formation à l'ANFH d'Ile-de-France qui lui a ouvert la porte vers la sortie de l'illettrisme. En septembre 2017 elle a témoigné devant les quelques 300 participants au rendez-vous national organisé par l'ANLCI : La Cité des Pratiques et la radio RCF lui a alors consacré une semaine d'émission « Le Bonheur de Lire ».



Voir ou revoir [La session plénière d'ouverture de La Cité des Pratiques](#)
Ecouter ou réécouter le [Témoignage d'Aline Le Guluche sur RCF Radio](#)



Aujourd'hui, Aline apporte son soutien à toutes les personnes en situation d'illettrisme car elle espère que celles-ci trouveront, comme elle, le courage de réapprendre en commençant par ne plus avoir honte de faire part de leur difficulté. Ainsi, elle répond à toutes les sollicitations qui tendent à porter son message auprès du plus grand nombre.

Dernièrement, elle a témoigné pour Lancôme, dans le cadre du programme international de lutte contre l'illettrisme des jeunes femmes [#WriteHerFuture](#), déployé par Lancôme en partenariat avec l'ANLCI.

#WriteHerFuture 

aufeminin

Voir ou revoir le [Témoignage d'Aline Le Guluche sur le web magazine Au Féminin](#)

L'une avait peur que ses enfants aient honte d'elle,
avant d'accepter l'aide de l'autre.



Journée nationale d'action contre l'illettrisme le 8 septembre **Ensemble on peut vaincre l'illettrisme.**
www.anlci.gouv.fr

Graines de Mômes : des actions de prévention conduites par le département de la Charente

Le département de la Charente a souhaité faire de la lutte contre l'illettrisme une priorité.

Cette objectif a été inscrit au projet d'établissement 2017-2022 du Service départemental de la lecture (SDL) qui comporte plusieurs actions, notamment de sensibilisation.

Dans ce cadre, l'opération Graines de Mômes a vu le jour le 21 mars 2018. Il s'agit de proposer aux professionnels de la petite enfance, aux parents et à leurs enfants un programme d'animations, d'activités et d'ateliers ludiques et pédagogiques afin de les sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge.

Ainsi, du 21 mars au 21 juin 2018 le Service départemental de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques de son réseau, propose un programme riche sur tout le département de la Charente :

- 36 actions dans 22 bibliothèques ;
- 20 spectacles par 2 compagnies ;
- 7 ateliers ;
- 5 conférences ;
- Des séances de lecture ;
- ...



 [Le programme](#) est à retrouver dans son intégralité sur [le site du SDL](#)

L'Union Nationale des Missions Locales (UNML) fait son entrée au comité consultatif de l'ANLCI

Association loi 1901 créée en 2003, l'UNML a une double fonction : représenter le réseau national des Missions Locales et être le syndicat d'employeurs de la branche des Missions Locales, des Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et d'autres organismes d'insertion.



L'UNML et l'ANLCI ont renforcé leur partenariat ces derniers mois pour sensibiliser et outiller les conseillers des Missions Locales sur la prise en charge des jeunes en difficulté avec les compétences de base.

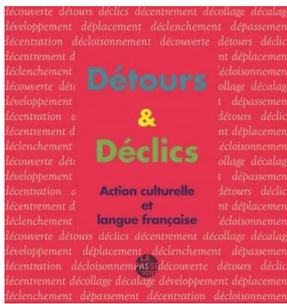
 [Consulter le site Internet de l'UNML](#) @ Contact : Edith Le Gourrier - elegourrier@unml.info

Livre et film Action culturelle et langue française

Au printemps 2015, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture a lancé un appel à projets national intitulé « L'action culturelle au service de la maîtrise du français ».

Partant de la nécessité constatée de « réduire les inégalités face à la maîtrise de la langue française », cet appel à projets reposait sur la conviction que « les pratiques artistiques et culturelles peuvent contribuer à améliorer les compétences langagières ».

Emanant d'organismes qui oeuvrent dans les champs culturel, social et éducatif, quelques cent cinquante projets adaptés à des personnes en difficulté avec la langue française ont, depuis, été soutenus dans ce cadre.



Le 15 mars 2018, l'ouvrage *Détours & Déclics* et le film *Les orages ça fini par passer...* ont été présentés au cours d'une soirée qui a réuni de nombreux acteurs culturels et de la formation, au théâtre des Asphodèles à Lyon.

Interrogé lors du débat Eric Nédélec, grand témoin d'un des chapitres de cet ouvrage a souhaité mettre l'accent sur le thème de la rencontre.

Il s'agit d'abord de la rencontre d'une politique nationale avec des actions de terrain, qui pour certaines ont obtenu une légitimité permettant d'envisager une pérennisation de l'action.

Il a aussi évoqué la rencontre, lors du jury national d'acteurs et d'experts qui oeuvrent chacun dans des périmètres bien distincts : l'action culturelle, la formation, la cohésion sociale, et qui, réunis autour d'un objectif commun, ont atténué l'épaisseur des cloisons qui parfois séparent les politiques publiques.

Il a enfin souligné l'importance de cette rencontre d'une part avec des territoires aux réalités différentes, territoires urbains, ruraux, et d'autre part avec des personnes qui retrouvent l'occasion de réussir par le biais de la création, de l'expression.

Le titre de cet ouvrage illustre bien l'enjeu de ces actions : faire un détour pour provoquer un déclic.

Détours & Déclics et le film *Les orages ça fini par passer...* seront présentés aux membres du Comité consultatif, aux chargés de mission régionaux, aux Centres Ressources Illettrisme ainsi qu'aux administrateurs du GIP ANLCI lors de la réunion qui les rassemblera le 15 mai prochain.

 [Commander Détours & Déclics auprès des Éditions La passe du vent](#)

Répondre aux besoins de formation des agents les moins qualifiés du Conseil départemental du Rhône

Le Centre de Ressources Illettrisme ECRIT 69, en la personne de Sandra Seguin-Nantas et la chargée de mission régionale illettrisme au SGAR, Anne Mességué sont intervenues le 3 avril dernier pour sensibiliser les cadres du Conseil départemental du Rhône.

Cette sensibilisation fait suite à l'annonce, lors d'un séminaire précédent, par la Directrice générale des Services, Madame Paquien, de la volonté du Conseil départemental de s'inscrire dans une démarche volontariste pour agir davantage en direction des agents ainsi que des usagers, concernés par des difficultés dans la maîtrise des compétences de base. Le service formation de la Direction des ressources humaines s'est donc rapproché du CRI pour intégrer cette intervention dans le séminaire du 3 avril.



Pour y faire suite, il a été décidé de construire avec le CNFPT et le Conseil départemental une deuxième intervention, en direction des encadrants intermédiaires, pour faciliter la mobilisation des agents qui pourraient bénéficier d'une formation adaptée à leurs besoins.

De plus, la Direction de l'insertion et du développement social a également contacté le CRI, dans l'objectif de travailler à un meilleur repérage des situations d'illettrisme chez les bénéficiaires du RSA. Ici encore, il s'agira de favoriser leur orientation vers des parcours de formation.

Les Rendez-vous de l'ANLCI

Ces Rendez-vous 2018 sont l'occasion d'outiller ceux qui accompagnent l'installation de projets de lutte contre l'illettrisme pour faciliter la prise en charge des personnes confrontées à ce problème, notamment dans le cadre du déploiement du Plan d'investissement dans les compétences et des plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

En prenant appui sur les Kits publiés avec le soutien du Fond Social Européen (FSE) sur les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme, ces journées de formation et d'échanges d'expériences répondent à la nécessité de faciliter la mise en œuvre de solutions plus nombreuses, adaptées aux besoins des personnes confrontées à l'illettrisme.

Deux de ces rendez-vous ont déjà réuni plusieurs responsables de formation, chargés de mission illettrisme, responsables d'ingénierie, conseillers emploi formation, directeurs d'établissements ou de services, formateurs, ..., issus d'organisations diverses telles que les centres ressources illettrisme, les organismes de formation, les OPCA, etc. sur les thématiques de la certification CléA et de la mobilité.

Trois nouveaux Rendez-vous sont programmés d'ici à la fin juin 2018 autour des thématiques relevant de l'apprentissage par le travail, le numérique ou encore l'insertion par l'activité économique.



 [S'inscrire aux Rendez-vous de l'ANLCI](#)

L'Académie des écrivains publics de France alerte sur la recrudescence des demandes d'assistance numérique liées à la dématérialisation des services publics

Un écrivain public est un professionnel dont la mission est d'aider à communiquer par écrit : élaboration ou mise en forme de lettres personnelles ou administratives, de curriculum vitæ, de récits de vie, de biographies, de témoignages, de discours, etc.

Il y a encore une dizaine d'années, le quotidien des écrivains publics consistait principalement en la rédaction et la lecture de courriers administratifs. Puis la dématérialisation est arrivée.

Une permanence d'écrivain public est désormais consacrée à 80 % à régler des soucis liés au numérique. « Je n'ai pas Internet », « Je n'ai pas d'ordinateur », « Je ne sais pas m'en servir » sont des phrases récurrentes qui, loin de correspondre aux clichés, sont énoncées par des personnes de tous âges. Or la séparation entre *ceux qui peuvent* et *ceux qui ne peuvent pas* est consommée. Par la force des choses, les écrivains publics deviennent des *écrivains publics numériques*, ce qui n'est pas sans poser des problèmes considérables.

Face à ce constat alarmant, l'Académie des écrivains publics de France choisit d'alerter les pouvoirs publics dans une lettre ouverte, en concertation avec tous les partenaires mobilisés sur le champ de l'aide sociale et des luttes contre les exclusions, afin de faire évoluer la situation avant qu'elle ne soit dramatique.

Vous pouvez vous joindre à cette alerte en co-signant cette lettre. Pour cela, contactez Sylvie Monteillet

 [Lire la lettre ouverte de l'Académie des écrivains publics](#)

@ sylvie@votre-ecrivain-public.com



Formations UNIFORMATION : Inscrivez-vous !

Pour la 3^e année consécutive, dans le cadre des offres de formation proposées par l'OPCA UNIFORMATION, l'ANLCI intervient pour présenter aux stagiaires de la formation portant sur « les relations parents/professionnels dans le soutien à la parentalité » la démarche des Actions Educatives Familiales (AEF). Cette présentation est en outre l'occasion de sensibiliser à la problématique de l'illettrisme afin de mieux comprendre pourquoi certains parents sont parfois absents des dispositifs proposés.

La démarche des AEF représente un véritable enjeu dans le cadre de la politique de soutien à la parentalité qui vise à associer toujours plus les familles aux projets portés par les structures de l'animation.

Dans ce cadre, Christelle Leblanc, chargée du suivi des AEF, est déjà intervenue cette année à Montpellier et interviendra ½ journée lors des sessions de formation prévues à Lille entre les 18 et 21 juin et à Paris entre les 20 et 23 novembre (dates à confirmer).

[Plus d'informations en page 36 du catalogue](#)

@ Christelle Leblanc – christelle.leblanc@anlci.fr



uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

Une enquête menée auprès des jeunes adultes de l'Aisne à l'initiative du Préfet de département en partenariat avec l'ANLCI

Cette enquête à l'initiative du Préfet de l'Aisne a été réalisée dans les structures dédiées à l'insertion des jeunes adultes en difficulté avec la littératie et la numératie, sous la direction du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

L'objectif était d'identifier au mieux les lieux où l'illettrisme est le plus important afin d'envisager des plans d'actions et des stratégies territoriales pour la mise en place de formations avec en perspective l'harmonisation des pratiques des différents partenaires.

Le recours à l'outil d'évaluation Evado de l'ANLCI a permis d'estimer le taux d'illettrisme à une aune compatible avec celle utilisée dans les enquêtes nationales du type IVQ (Information et vie quotidienne). Cette enquête s'est déroulée de septembre à octobre 2017, dans six missions locales. Parmi les jeunes interrogés et suivant les missions locales l'enquête a révélé des taux d'illettrisme allant de 28 % à 40 %, en moyenne 35 %.

A titre de comparaison, il y a quelques années, l'ANLCI a mené une enquête, avec le même outil, dans une vingtaine de CFA (1 700 élèves) répartis dans quatre régions (Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes), le taux d'illettrisme relevé était de 34 %.

@ Plus d'informations : Jean-Pierre Jeantheau, chargé de mission national – jean-pierre.jeantheau@anlci.fr

Retours sur la journée régionale de l'ANFH à Lille – 20 mars 2018

Cette journée a réuni 72 participants, cadres de santé, responsables des ressources humaines, de la formation, directeurs d'EHPAD, formateurs, ingénieurs, coordinateurs de formation, consultants en ressources humaines et amélioration des conditions de travail ainsi que les professionnels organisateurs et intervenants. Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI était présent à cette rencontre.



Tous les participants ont pu apprécier la qualité et l'expertise des intervenants, le partage d'expériences au travers d'échanges pluri-professionnels et l'intérêt des ateliers qui ont permis d'approfondir certaines problématiques (rôle du cadre, qualité de vie au travail, etc.).



Par ailleurs, cette journée a permis à Laurence Martin, directrice de l'APPAP, de délivrer le premier certificat de réussite CléA à l'un des agents du CHRU, expérimentateur du dispositif Compétences clés de l'ANFH.

Au programme de ce séminaire, deux tables rondes « *Les compétences clés, un des enjeux des dynamiques RH et de la sécurisation des parcours* » ; « *échanges et retours de témoignages* » et trois ateliers « *Les Compétences clés en situation professionnelle, vues au travers des enjeux de réussite dans son poste et de qualité de vie au travail* » ; « *Le rôle du cadre dans l'engagement en formation des agents : sensibilisation, motivation, accompagnement* » et « *Compétences clés, accès à la formation et à la qualification, sécurisation des parcours* ».

@ En savoir plus sur les échanges et les conclusions de ce séminaire : Annick LAVISSE, conseillère Formation - a.lavisse@anf.fr

NUMERIQUE

Trente recommandations pour n'oublier personne dans la transformation numérique des services publics

Selon le baromètre du numérique 2017, deux-tiers en moyenne de l'ensemble de la population française âgée de 12 ans et plus ont déjà effectué des démarches administratives en ligne alors que seulement 30 % des non diplômés l'ont fait !

Dans son rapport remis au Premier Ministre, le Conseil d'Orientation de l'Édition Publique et de l'Information Administrative (COEPIA) souligne les problèmes de compréhension des démarches administratives notamment chez les personnes en situation d'illettrisme qui comptent parmi la population la plus éloignée du numérique de par leurs difficultés face à l'écrit.

La majorité des recommandations du COEPIA fait écho aux principes de la charte proposée par l'ANLCI « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! » quant à l'accompagnement des usagers, la simplification des services en ligne pour une meilleure accessibilité ou encore la facilitation de l'action des intermédiaires au profit des usagers.

 [Télécharger le rapport du COEPIA](#)



Le CNFPT déploie son offre de formation sur les usages du numérique au travail

L'offre de formation du CNFPT destinée aux agents des collectivités territoriales contribue en partie à la concrétisation des recommandations du COEPIA. En effet, près d'une centaine de sessions de formation des agents est en cours de réalisation sur tout le territoire.



Cette offre du CNFPT pour ses agents vise à les accompagner dans l'utilisation des nouveaux outils connectés et dans l'acquisition de compétences et de connaissances numériques.

Parmi les modules proposés, la formation « Découverte des outils informatiques et numériques » devra permettre à un agent d'identifier les principaux composants périphériques et réseaux, de personnaliser et sécuriser son poste de travail ou encore d'utiliser simplement des applications.

L'ANLCI travaille étroitement avec le CNFPT pour que ses offres de formation aux compétences de base, qui intègrent le numérique, apportent des réponses à dimensions multiples.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la signature par le CNFPT de la charte du numérique proposée par l'ANLCI depuis 2016, en lien avec l'accès aux services publics dématérialisés.

 [Télécharger la plaquette de l'offre du CNFPT](#)

Restitution des travaux du Labo Numérique et inclusion de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA)

Le 14 février 2018, l'ANSA organisait une journée de restitution des travaux menés entre juillet et novembre 2017 pour une société numérique plus inclusive et auxquels l'ANLCI a été associée. Pour tenter de répondre à la question « Comment agir collectivement pour que le numérique ne soit pas une contrainte de plus imposée aux plus fragiles d'entre nous mais accompagne la réalisation de soi ? », le Labo « Numérique et inclusion » de l'ANSA a réuni des professionnels du numérique, des acteurs du champ social et des personnes en difficulté face au numérique.

Plusieurs pistes d'actions ont été dégagées par le labo de l'ANSA. Elles pourront être utiles comme éléments d'entrée aux travaux de la construction d'une « stratégie nationale pour un numérique inclusif » pilotée par le Secrétariat d'État du numérique.

Cette restitution ne constitue pas une fin des travaux. Bien au contraire, il convient désormais de prolonger la réflexion amorcée par plus de 100 personnes, professionnels et usagers, réunies pour que le numérique profite à tous. A cet effet, des cahiers thématiques émanant de ces travaux seront publiés dans les prochaines semaines. L'ANLCI contribuera à celui qui concernera les personnes en difficulté face à l'écrit.



 [Lire la synthèse de ces travaux](#)

 [Consulter le site Internet de l'ANSA](#)



LES KITS PRATIQUES CONSACRÉS AU DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA MOBILITÉ

Les personnes qualifiées comme « en difficulté avec les compétences de base » ne s'identifient pas nécessairement comme telles. Leurs attentes exprimées portent sur d'autres registres : décrocher un emploi qualifié, pouvoir se déplacer en obtenant le permis de conduire, s'en sortir dans la vie active. Les deux ne s'opposent bien sûr pas, et plusieurs ateliers de ce Forum permanent des pratiques ont montré tout l'intérêt de chercher les liens entre développement des compétences civiques et sociales et renforcement des compétences langagières.

On apprend mieux lorsqu'on se ressent pleinement membre du corps civique, on trouve toute sa place dans la vie sociale lorsqu'on parvient à être à l'aise dans différents modes de communication, à l'écrit, à l'oral ou avec le numérique.

- Comment renforcer les compétences de base des jeunes volontaires du Service Militaire Adapté ?
- Comment mettre en place une offre de formation pérenne et adaptée aux besoins des territoires ?
- Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme ?
- Comment accompagner les personnes en situation d'illettrisme pour une utilisation autonome des services de santé en ligne ?
- Comment consolider les compétences de base pour faciliter l'obtention du permis de conduire ?
- Comment préparer l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté avec les compétences de base pendant le Service Militaire Volontaire ?
- Comment préparer, pendant leur service civique, l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté avec les compétences de base ?
- Pourquoi et comment lier compétences de base et citoyenneté dans les actions de lutte contre l'illettrisme ?

Tous ces Kits sont à consulter et télécharger sur le portail dédié aux bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme :

www.illettrisme-solutions.fr

CHAQUE MOIS, L'ANLCI VOUS PROPOSE UN FOCUS SUR UN ACTEUR ENGAGÉ SUR LES TERRITOIRES

FOCUS ANLCI

ENGAGÉS FACE À
L'ILLETTRISME

Focus sur l'AMISEP, un acteur d'insertion sociale et professionnelle

L'AMISEP a été créée, en 1998, pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté et en précarité. Elle accueille et accompagne des personnes en Institut Médico-Educatif, en Foyers de vie, dans son centre de formation, son Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, ses Centres d'Hébergement et Réinsertion Sociale, ses ateliers ou chantiers d'insertion...

Retrouvez [l'article consacré à la rencontre](#) avec des stagiaires et formateurs de la structure sur le site internet de l'ANLCI et sur [la page Facebook Agir Ensemble contre l'illettrisme](#).

Vous voulez proposer un focus ?

@ virginie.lamontagne@anlci.fr



Engagés face à l'illettrisme, FOCUS ANLCI

Rencontre avec les stagiaires et formateurs de l'AMISEP à Vanves

Avril 2018

Le groupe de stagiaires en formation Compétences clés a accueilli des membres de l'équipe nationale ANLCI, Christelle Leblanc et Arnelie Delamplé, lors d'une de nos séances de travail le 20 mars 2018. 18 personnes ont répondu « présent » pour raconter leur parcours de formation.

C'est Nathalie Fonteneau, formatrice, qui organise ces ateliers en entités-séances permanentes pour des personnes qui ont besoin d'une remise à niveau sur les compétences de base afin de réaliser leurs projets. Les modalités d'accueil sont souples : un parcours personnalisé (APP) de 400h reconnaissable avec la possibilité de venir de 11 heures à 13 heures par semaine.

Nathalie a choisi de s'appuyer sur trois types de supports en lien avec les besoins réels des stagiaires : réhabilitation des compétences de base avec le logiciel ASSOCI qui permet d'évaluer à son rythme en mathématiques, Français, mais aussi courriers de la CAF, document d'information de l'école, besoin de rédiger un courrier spécifique...

Chaque semaine les stagiaires lisent également le journal « vite le » qui permet à chacun de s'approprier l'actualité à son rythme.

Comme le dit Bouca : « Avec Nathalie, tout est possible ». « Nathalie est dynamique et à 30 ans, arrivée en métropole il y a 7 ans il ne manquait pas la langue française. Il raconte en s'en arrivant à Paris, il est repéré et est un bon moment devant le troussier des bagages qui se rassemblent tous sans pouvoir récupérer le sien car il ne connaît pas lire.

Aujourd'hui il a choisi de revenir en formation en attendant de travailler pour préparer le permis de conduire poids lourds. D'autres ont choisi cet atelier pour un nouveau départ professionnel : c'est le cas de Virginie qui veut entrer en CAP petite enfance mais a besoin d'une remise à niveau en mathématiques. Des sorties culturelles sont également proposées. L'année dernière tous les stagiaires sont partis une journée sur l'île d'Nozay grâce au soutien du Rotary Club de Vanves. Une première pour l'âge qui n'avait jamais pris le bateau !

Ces interventions sur la prévention santé, des ateliers cuisine sont également proposés. Avant d'activités qui sont des débuts pour travailler les compétences de base tout en favorisant la connaissance de ses droits, les découvertes culturelles...

Nathalie, membre du comité consultatif de l'ANLCI Région Île-de-France

Virginie Lamontagne, conseillère pédagogique - Département Paris-Paris - virginie.lamontagne@anlci.fr - Avril 2018



Agenda

Du 4 avril au 31 mai 2018 – Les Réunions d'information sur les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, sur tous les territoires

Ces réunions d'information et de mobilisation autour de la cinquième édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme ont pour but de réunir les acteurs du territoire qui prennent part à la dynamique annuelle et ceux qui souhaitent y adhérer dès cette année. Ce sera l'occasion pour tous de découvrir les nouveaux outils mis à disposition par l'ANLCI et d'imaginer, ensemble, les coopérations possibles pour la huitaine de septembre mais également pour l'avenir.

Pour participer à ces rencontres régionales de mobilisation rendez-vous sur le programme du site <https://www.illettrisme-journees.fr/programme/>

15 mai 2018 – Réunion du comité consultatif de l'ANLCI à la bibliothèque de la Cité des Sciences

Pour la première fois l'ANLCI réunira le comité consultatif en présence des administrateurs du GIP, des chargés de mission régionaux et des Centres Ressources Illettrisme.

Ce sera une journée placée sous le signe de l'action et de l'engagement, puisque un nouveau « **pacte pour agir ensemble contre l'illettrisme** » sera présenté aux membres du Comité consultatif, pacte sur lequel l'équipe nationale travaille depuis le 25 janvier (date du dernier comité consultatif).

Au cours de cette même journée seront proposées :

- une présentation de la campagne de communication et du programme de la 5^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme ;
- une présentation de l'ouvrage *Détours et dé clics*, commenté par son auteur Michel Kneubühler, (commande du Ministère de la Culture, dans le cadre de l'appel à projets « action culturelle et maîtrise de la langue française ») et le *documentaire Les orages, ça finit par passer...* en présence du réalisateur Philippe Worms ;
- la représentation du nouveau spectacle de la compagnie Échappée Belle, sur le thème de l'illettrisme.

24 mai 2018 – Les Rendez-vous de l'ANLCI : Apprendre autrement par le travail

Comment renforcer les compétences de base des apprentis ?

Animation : Patrice BRIDE, coopérative Dire le travail

Suite à la mise en commun des informations recueillies dans les CFA, les travaux s'attacheront à développer les capacités suivantes :

- Identifier les outils produits par l'ANLCI et les organismes présents à cette journée, les études et méthodes d'intervention en lien avec l'amélioration des difficultés des apprentis avec les compétences de base.
- Recenser et prioriser les principales préconisations et pistes de développement issues des travaux disponibles et des diverses expériences connues dans l'apprentissage
- Elaborer un projet partenarial sur les territoires, une carte des possibles étayée par des exemples d'action qui prennent appui sur des pratiques réussies, et identifier les principaux leviers.

25 mai 2018 - Les Rendez-vous de l'ANLCI : Partenariat territorial et numérique

Comment réussir l'inclusion numérique des personnes confrontées à l'illettrisme ?

Animation : Elie MAROUN, chargé de mission national à l'ANLCI

Suite à la mise en commun des informations recueillies sur le domaine des transformations numériques de la société, notamment les besoins d'accompagnement et de formation des personnes confrontées à l'illettrisme, les travaux s'attacheront à développer les capacités suivantes :

- Identifier les outils produits par l'ANLCI et les organismes présents à cette journée, les études et méthodes d'intervention en lien avec l'inclusion numérique de ces personnes.
- Recenser et prioriser les principales préconisations et pistes de développement issues des travaux disponibles et des diverses expériences connues dans ce domaine d'action.
- Elaborer un projet partenarial sur les territoires, une carte des possibles étayée par des exemples d'action prenant appui sur des pratiques réussies, et identifier les principaux leviers.



[S'inscrire aux Rendez-vous de l'ANLCI](#)

Les infos

flashes

du mois

APPEL À PROJETS

Un nouvel axe de mécénat est proposé par la Fondation Bouygues Telecom, autour de **l'écrit et du numérique**.

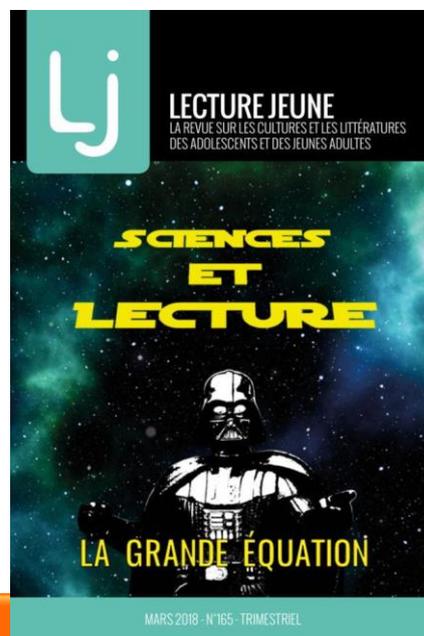
Le parrainage de projets vise les initiatives qui favorisent l'accès ou facilitent la diffusion au plus grand nombre de productions culturelles écrites grâce au numérique.

Les projets pourront notamment relever de l'un des domaines suivants :

- Acquisition de la lecture et l'écriture
- Accès aux textes pour les publics empêchés, notamment du fait de leur handicap ou de leur situation géographique ou sociale
- Valorisation de fonds d'archive inédits
- Diffusion de créations littéraires innovantes auprès du grand public

Les projets lauréats se verront attribuer des dotations allant de 5 000 € à 20 000 €.

Pour en savoir plus et déposer un dossier jusqu'au 15 mai 2018 : <http://projets.fondation.bouyguetelecom.fr/fr>



C'EST EN LIGNE

Nouveau numéro de Lecture Jeune « Sciences et lecture »

Découvrez le nouveau numéro de la revue sur les cultures et les littératures des adolescents et des jeunes adultes de Lecture Jeunesse avec les actes de la journée qui a lancé l'Observatoire de la lecture des adolescents, en partenariat avec l'ANLCI.

[Découvrir le sommaire et tous les numéros de la revue Lecture Jeune](#)



SUIVEZ-LES SUR FACEBOOK

PARLERA

**Toute l'actualité de la formation linguistique
en Auvergne-Rhône-Alpes**



Lecture Jeunesse

